

LE JOUR, 1954
19 AOÛT 1954

OU IL FAUDRAIT RECENSER LES ARRIERE-PENSEES

Aucun Libanais ne s'oppose raisonnablement à un recensement de la population libanaise, **dans l'ordre** ; ce que l'on craint et ce que l'on fuit c'est une entreprise de désordre et c'est une tricherie.

Un recensement sérieux dit être préparé de longue main. Il y faut des mois d'organisation préalable. Il y faut des équipes, un contrôle, une technique, un soin qui passent en qualité ce que les opérations administratives habituelles représentent ici.

Or tout le monde sait que certains milieux de la population libanaise (exactement comme dans les pays voisins) ne peuvent être recensés sans laisser place à de redoutables approximations. Il y a, de plus, beaucoup de Libanais hors du Liban et ceux-là il faut, bien entendu, les compter aussi. Nul ne niera que dans ce domaine où la besogne doit être achevée en un temps très court, de sombres pensées traversent des cerveaux qu'un fanatisme ou l'autre travaille.

Ceux qui demandent un recensement avec le plus d'ardeur nourrissent l'espoir d'un renversement de l'ordre établi. Ils espèrent renverser l'équilibre actuel par le poids du nombre. C'est là une illusion qu'il faut dénoncer pour le bien de tous.

Le Liban est un pays de minorités associées ; aucun recensement ne fera que la raison d'être du Liban cesse d'exister ; aucun recensement ne fera que la fonction humaine qui est la sienne disparaisse par l'effet d'un déplacement de voix.

Nos compatriotes sunnites eux-mêmes y réfléchiront à deux fois : nos compatriotes chiites sont maintenant peut être plus nombreux qu'eux, au Liban. Et la communauté druze, très inférieure en nombre aux deux précédentes, est tenue à bon droit pour une des pierres d'angle du Pays libanais comme il est. Il existe enfin des nécessités politiques et sociales qui imposent souvent, in extremis, de maintenir un pays même au prix d'un rajustement de son territoire.

Les plus passionnés parmi ceux qui s'agitent, voudraient-ils voir s'ajouter ici un drame arabe et libanais à la tragédie d'Israël ? On n'ose insister sur des choses aussi évidentes ; on se défend de le faire. **Nous vivons depuis dix ans sur un équilibre que feu Riad Solh tenait pour providentiel. Il voyait bien lui, avec son esprit si clair, que si le Liban était amputé par exemple au sud, par l'effet de quelque violence, d'un territoire habité par cent mille de nos compatriotes chiites, cela n'avancerait en rien les sunnites de la capitale ; ni les autres.**

Un recensement libanais sera toujours une chose intéressante, (l'Etat civil, au fond, s'y livre chaque jour), à charge qu'on n'en fasse pas une arme de guerre, contre l'émigration libanaise surtout présente dans tant de pays. **Ce n'est pas parce que la Turquie des**

sultans a acculé tant de Libanais au départ qu'on ignorera ces Libanais au moment où les progrès du monde leur permettent de reprendre contact avec la terre natale.

Telles sont quelques pensées qu'il convenait de proposer au lecteur. Puisse l'Etat et les citoyens de notre pays en faire un sujet de méditation pour l'amour de l'ordre, de la concorde et de la paix.